

Exercice

L'étiquette énergétique de ce téléviseur est partiellement effacée. Vous êtes chargé de retrouver la consommation énergétique annuelle et de compléter l'étiquette.

Utilisez les informations données dans la description ci-dessous.

ETIQUETTE ÉNERGÉTIQUE D'UNE TÉLÉVISION

Les **télévisions** ont droit elles aussi depuis 2011 à leur étiquette énergétique. Le large choix de technologies différentes et l'accroissement de la durée d'utilisation (avec en plus les modes de veille) en font un poste de consommation électrique à ne pas négliger.

L'étiquette énergétique d'un téléviseur doit aussi porter des mentions obligatoires qui facilitent la comparaison entre les modèles :

- La consommation totale sur l'année estimée pour une utilisation de 4 heures par jour en moyenne (en kWh)
- La puissance absorbée en fonctionnement (en W)
- La présence d'un mode "arrêt" : une case est cochée si un mode d'arrêt est facilement utilisable pour sortir du mode veille (qui représente 4 kWh par an)
- La diagonale de l'écran en pouces et en cm (1 pouce = 2,54cm)

